

STEVEN MARMER



Catégories: [Notre équipe](#), [Avocats](#)

Steven Marmer est un avocat chevronné en services financiers qui se spécialise en financements par un syndicat financier ainsi qu'en financements structurés transfrontaliers et multiterritoriaux. Il représente régulièrement des banques, des institutions financières privées et des sociétés par actions canadiennes et américaines dans le cadre de la structuration et de la négociation d'opérations de financement. Son expérience comprend la direction de financements d'acquisitions, de transactions transfrontalières, de prêts garantis par des actifs, de transactions sur des créances de privilège de premier ou de deuxième rang et par dette subordonnée, d'importantes facilités de prêt consortial et d'offres de titres de créance.

Il a également corédigé les éditions 2022 et 2023 de l'ouvrage *The Acquisition and Leveraged Financial Review* publié par *The Law Reviews*.

Courriel: steven.marmer@mcmillan.ca

Expertise: Banques et finances, Capital d'investissement et capital de risque, Droit des affaires, Fusions et acquisitions, Services financiers

Langue parlée: English

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/in/stevenmarmer>

Lieu: Toronto

Téléphone: 416.865.7152

Poste / Titre: Associé, Services financiers

Mandats d'administrateur et associations professionnelles:

- Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario

Éducation et admissions:

Degré: Barreau de l'Ontario

An: 2019

Degré: J.D. (avec distinction)

Université: Université d'Ottawa

An: 2018

Degré: B.A. spécialisé (avec une très grande distinction)

Université: Université York

An: 2015

Mandats représentatifs:

- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs de la Banque Royale du Canada relativement à une facilité de crédit de 3,1 G\$ pour une société industrielle cotée en bourse et à une facilité de financement latéral secondaire de 250 M\$.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs de la Banque Royale du Canada relativement à une facilité de crédit de 1 G\$ pour un fournisseur de services énergétiques coté en bourse.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs de la Banque de Montréal relativement à une facilité de crédit de 1 G\$ pour une chaîne de grands magasins cotée en bourse.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque canadienne relativement à une facilité de crédit de 1 G\$ pour un concessionnaire d'automobiles coté en bourse.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque canadienne relativement à une facilité de lettres de crédit de 675 M\$ dans le cadre de l'acquisition internationale d'un assureur asiatique par une société canadienne.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque américaine relativement à une facilité de crédit de 600 M\$ US pour une aciérie.
- Avocat principal d'une société mondiale de solutions environnementales relativement à l'établissement de facilités de privilège de premier ou de deuxième rang et de crédit renouvelable totalisant 550 M\$ US.
- Avocat principal de Paperworks Industries Inc. relativement à ses financements canadiens.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque américaine relativement à une facilité de crédit de 500 M\$ US pour un fournisseur de services de construction et d'infrastructure.
- Avocat principal d'une société automobile canadienne relativement à l'établissement d'une facilité de financement latéral de 200 M\$.
- Avocat principal de la filiale canadienne d'une aciérie internationale relativement à l'établissement d'une facilité garantie par des actifs auprès d'une banque canadienne.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque américaine relativement à une facilité de crédit de 500 M\$ pour un fournisseur de services de construction et d'infrastructure.
- Avocat principal d'une société minière canadienne relativement à sa facilité de prêt consortial de 250 M\$.
- Avocat principal d'un syndicat de prêteurs d'une banque canadienne relativement à une facilité de crédit de 250 M\$ pour un détaillant de rénovation domiciliaire.
- Avocat principal d'un certain nombre de banques canadiennes et internationales qui ont établi leur modèle de convention de crédit CORRA.
- Avocat principal de l'équipe de propriétaires dans le cadre de l'acquisition par emprunt réussie d'une entreprise de technologie.
- Avocat principal de trois banques canadiennes et de près de vingt-cinq emprunteurs différents

établissant de nouvelles facilités se chiffrant entre deux et vingt millions de dollars.

Industries: Banques et finances, Capital d'investissement et capital de risque

Domaines de pratique: Droit des affaires, Fusions et acquisitions, Services financiers